**Canettes consignées : déjà 40.000**

Début avril, la Région bruxelloise installait trois bornes de récupération de canettes vides. Pour chaque canette déposée, le citoyen reçoit 5 centimes en bon d’achat. Ce projet pilote de « prime retour » a un succès plus important qu’escompté. Déjà 40.000 canettes ont été recyclées ainsi.

Vous l’avez peut-être remarqué en parcourant les programmes : une série de partis politiques candidats aux élections promettent l’instauration d’un système de consigne, similaire aux bouteilles en verre, pour les canettes métalliques. Ce dans une logique à la fois de propreté publique et d’environnement. La Région a dans la même optique mené un projet pilote en la matière, sous la houlette de la secrétaire d’État à la propreté Fadila Laanan (PS) et de la ministre de l’environnement Céline Fremault (cdH).

Depuis le 8 avril, trois bornes de récupération de canettes ont été installées : sur le campus de l’ULB du Solbosch, sur le site Alma de l’UCL et place de la Monnaie dans le centre de Bruxelles. Ici, point de consigne, on ne paie pas plus cher les boissons en canette. En revanche, les personnes peuvent ramener leurs emballages dans une des bornes et toucher, pour chaque canette, un bon d’achat de 5 centimes à valoir dans des commerces partenaires (labellisés alimentation durable). Un système appelé « prime retour ».

Le moins que l’on puisse dire, c’est que ça marche. Les résultats sont même meilleurs qu’escomptés. Après un mois d’utilisation, environ 40.000 canettes ont été rapportées. La borne la plus utilisée, de loin, est celle de la place de la Monnaie (32.000 canettes). Un chiffre conséquent, qui correspond à 2.000 euros en bons d’achats dans les commerces. C’est le secteur du recyclage, via Fost Plus, qui s’occupe du financement de ces ristournes.

Le système doit être testé au minimum pendant six mois afin que des conclusions puissent être faites quant à ce projet pilote. Parmi les données à analyser : si ce système a permis une baisse du nombre de canettes par terre dans l’espace public ou non, mais aussi si le dispositif n’a pas d’autres « maladies de jeunesse », comme l’indique le cabinet de Fadila Laanan. « C’est un succès, mais il faut désormais réaliser une analyse plus fine afin de vérifier que ces canettes ne proviennent pas de sacs bleus déchirés. » C’est la principale crainte à ce sujet.

« Le tri dans l’espace public est quelque chose d’assez compliqué », poursuit le cabinet Laanan. « Nous avons constaté que les corbeilles de tri dans les gares et autres espaces publics ne fonctionnent pas très bien car le tri n’y est malheureusement pas respecté. Raison pour laquelle nous privilégions les incitants comportementaux, comme ces machines de prime de retour. » Côté Région, on veut être optimistes. « Nous sommes persuadés que ce système fera ses preuves. »

*Sud Presse*